

# Un bail pour la biodiversité

## Information pour les propriétaires fonciers



Vous possédez un terrain et vous souhaitez contribuer à la promotion de la biodiversité sur cette parcelle? Nous nous ferons un plaisir de vous conseiller! Nous partons toujours de votre situation personnelle et de vos préoccupations. Les exploitant-e-s sont impliqués le plus tôt possible dans le processus afin d'obtenir un effet durable. Nous travaillons en étroite collaboration avec des entreprises de conseil agricole ayant une longue expérience à l'interface entre agriculture et écologie.

### Déroulement d'une consultation

La procédure de conseil aux propriétaires fonciers, qu'il s'agisse de questions sur l'affermage de terres agricoles ou de questions sur la mise en œuvre de mesures de revalorisation, peut varier en fonction de la situation initiale.

#### Les étapes de travail suivantes ont fait leurs preuves :

##### 1. Clarification de la demande par téléphone et suite de la procédure

- Quel est votre souhait pour votre propriété foncière (par ex. plus de fleurs et de papillons dans les prés, une haie diversifiée, l'entretien des arbres fruitiers, un petit cours d'eau, des cultures selon les directives bio)?
- Quelle est la surface concernée, comment est-elle actuellement exploitée et où se situe-t-elle?
- Existe-t-il un contrat de bail, qui est l'exploitant-e et quelle est la relation entretenue avec cette personne?

##### 2. Analyse de base

Nous établissons quelles sont les espèces animales et végétales et les habitats prioritaires dans la région et nous obtenons des informations sur les programmes agricoles en cours dans la région. Grâce à ces renseignements, il nous est possible de vous conseiller en fonction des spécificités régionales.

##### 3. Visite de la ou des surface(s) avec ou sans l'exploitant-e

##### 4. Proposition de mesures

##### 5. Adaptation du contrat de bail

##### 6. Suivi de la mise en œuvre des mesures de valorisation selon entente

Nous abordons le processus par étapes, après chaque étape intermédiaire, nous effectuons une brève analyse de la situation et définissons ensemble la suite des opérations; nous considérons qu'une communication ouverte est importante.

# Mesures possibles pour favoriser la biodiversité sur votre terrain

Chaque mesure a un effet écologique différent et implique pour le fermier ou la fermière une adaptation plus ou moins importante de l'exploitation actuelle. **Le fermier ou la fermière peut demander une compensation financière à la Confédération et au canton pour les mesures énumérées ici.**

Mesures fréquentes :

Mesure	Bénéfice pour la biodiversité	Importance pour l'exploitation
<b>Prairies fleuries</b> 	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Promotion de la diversité indigène des fleurs et des graminées (marguerites, sauge des prés, centaurées, etc.)</li> <li>• Offre en fleurs pour les abeilles sauvages, les papillons et d'autres insectes</li> <li>• Habitat important pour les lièvres, chevreuils, hérissons, grenouilles, etc.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Deux à trois coupes (foin et regain)</li> <li>• Période de fauche prédéfinie pour que les fleurs se ressèment</li> <li>• Au moins 8 ans au même endroit</li> <li>• Possibilité de créer de nouvelles prairies ou de revaloriser des prairies existantes</li> </ul> <p>Le potentiel de belles prairies fleuries est particulièrement élevé dans les endroits ensoleillés aux sols peu profonds.</p>
<b>Pâturage extensif</b> 	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Offre en fleurs permanente pour les petits animaux comme les abeilles sauvages et les papillons</li> <li>• Avec de nombreuses structures (buissons et îlots de vieilles herbes), le pâturage constitue un habitat précieux, par exemple pour les orthoptères et les oiseaux comme le bruant jaune et la pie-grièche écorcheur.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Exploitation extensive des pâturages</li> <li>• Maintien de vieilles herbes à chaque exploitation (5–10%)</li> <li>• Entretien périodique des petites structures</li> </ul>
<b>Jachère</b> 	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Offre permanente de fleurs et de structures pour différents insectes comme les abeilles sauvages, les papillons, les orthoptères, etc.</li> <li>• Lieu d'hivernage pour les petits animaux dans les grandes cultures uniformes</li> <li>• Lieu de nidification préservé pour le lièvre brun et l'alouette des champs</li> <li>• Élément de mise en réseau et ligne directrice pour les animaux migrants comme l'hermine, les grenouilles, etc.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ensemencement</li> <li>• Pas d'exploitation, les plantes restent en place toute l'année</li> <li>• Interventions d'entretien (lutte contre les herbes problématiques)</li> <li>• Au moins deux ans au même endroit</li> <li>• Uniquement sur les terres arables</li> </ul>
<b>Bandes fleuries</b> 	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Offre en fleurs dense pour les pollinisateurs comme les abeilles sauvages etc.</li> <li>• Favorise les insectes utiles comme les syrphes et les coccinelles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ensemencement au printemps</li> <li>• Labourage en automne</li> <li>• Favorise de manière ciblée les espèces pour la pollinisation des cultures voisines</li> <li>• Favorise les insectes utiles, par ex. pour la régulation des pucerons</li> <li>• Uniquement sur les terres arables</li> </ul>

Tous les éléments ne conviennent pas à toutes les exploitations et à tous les sites ! Il faut étudier où se trouvent les surfaces, évaluer leur potentiel écologique et déterminer comment la mesure s'intègre à l'exploitation agricole concernée. Nous vous aiderons volontiers à faire un choix.

Mesure	Bénéfice pour la biodiversité	Importance pour l'exploitation
<b>Culture sans pesticides</b> 	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Préservation du sol, de l'eau, de la faune et de la flore</li> <li>• Promotion des fleurs messicoles rares comme le coquelicot, le bleuet, etc.</li> <li>• Promotion de la faune spécifique comme l'alouette des champs, les amphibiens, les abeilles, etc.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pas d'utilisation d'intrants chimiques (pesticides)</li> <li>• Désherbage mécanique</li> <li>• Rendements plus faibles</li> <li>• Uniquement sur les terres arables</li> </ul>
<b>Haies</b> 	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Offre de places de nidification pour les oiseaux dans les paysages pauvres en structures</li> <li>• Les fleurs et les fruits servent de nourriture à différentes espèces animales</li> <li>• Les espèces d'arbustes épineux sont particulièrement précieuses comme protection contre les prédateurs</li> <li>• Corridor de migration pour l'hermine, les amphibiens, etc</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Entretien professionnel pendant le repos végétatif</li> <li>• Ourlet herbeux (3 m) le long de la haie sans engrais ni produits phytosanitaires</li> <li>• Protection contre l'érosion et le vent</li> <li>• Délimitation de la surface</li> </ul>
<b>Arbres fruitiers haute-tige</b> 	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Offre en fleurs pour les abeilles sauvages et domestiques et de nombreux autres insectes</li> <li>• Les vieux arbres avec du bois mort sont particulièrement précieux pour les espèces d'oiseaux qui nichent dans des cavités et pour les insectes du bois mort.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Entretien des arbres (taille professionnelle)</li> <li>• Fauchage plus difficile et plus fastidieux en raison des arbres</li> <li>• Rendement des fruits</li> <li>• Choix du site où les arbres sont plantés</li> </ul>
<b>Petites structures*</b> 	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Offre en structures</li> <li>• Possibilité de nidification, abri et lieu d'hivernage pour de nombreux petits animaux comme l'hermine, les lézards, les amphibiens</li> <li>• Îlots-refuges pour un déplacement sécurisé des animaux comme l'hermine ou les grenouilles lors de leurs migrations</li> </ul> <p>* Etangs, tas de branches et de pierres, groupes de buissons</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Création et entretien des petites structures</li> <li>• Le choix du site est important (ne pas créer d'obstacles pour l'exploitation)</li> </ul>

## Possibilités et limites d'un contrat de bail (bases légales)

### Possibilités:

Les propriétaires fonciers ont la possibilité d'inclure dans le contrat de bail des « instructions et restrictions » concernant le type d'exploitation, pour autant qu'elles ne soient pas de nature chicanière ou abusive. Ces instructions et restrictions peuvent être de différents types, par ex.:

- Exploitation extensive
- Périodes de coupe déterminées
- Création et entretien de différents éléments (voir tableau de mesures)
- Culture des champs selon les directives bio
- etc.

**Adaptations d'un commun accord:** Des adaptations du contrat en cours sont possibles à tout moment si elles sont effectuées d'un commun accord.

### Limites:

Si ces « instructions et restrictions » ne sont pas décidées d'un commun accord, elles ne peuvent être introduites que pour la nouvelle période de bail. Pour cela, il faut d'abord résilier le contrat de bail existant.

**ATTENTION!** Le délai de préavis pour un contrat de bail est d'un an. Si le délai de préavis n'est pas respecté, le bail est reconduit pour six ans.

Contrat oral: S'il n'y a pas de contrat de bail, les mêmes dispositions que pour un contrat de bail écrit s'appliquent, à savoir une période contractuelle de 6 ans avec un délai de préavis d'un an.



Pour en savoir plus sur le droit du bail, consultez notre fiche d'information:  
[www.pronatura.ch/sites/pronatura.ch/files/Fiche\\_bail\\_bases\\_legales.pdf](http://www.pronatura.ch/sites/pronatura.ch/files/Fiche_bail_bases_legales.pdf)

## Le saviez-vous? – Des arguments propres à convaincre votre locataire

**Dans de nombreux cas, la mise en œuvre de mesures de promotion de la biodiversité est également rentable pour les exploitant·e·s:**

- La promotion de la biodiversité est encouragée par des paiements directs, ce qui est donc financièrement intéressant pour les agriculteurs et agricultrices.
- De belles prairies fleuries colorées et des arbres fruitiers bien entretenus font le bonheur des promeneurs et des randonneurs. En encourageant la biodiversité, les agriculteurs contribuent ainsi à donner une image positive de l'agriculture auprès de la population.
- Les bandes fleuries et les jachères offrent un abri et un habitat aux insectes utiles et aux pollinisateurs, qui pollinisent les cultures voisines et/ou s'attaquent aux ravageurs (par ex. aux pucerons). Favoriser les insectes utiles permet de réduire l'utilisation de produits phytosanitaires. Les petites structures peuvent abriter une famille de belettes, ce qui permet de contrôler la population de souris dans les environs.

Vous êtes intéressé·e ou vous avez de plus amples questions à nous poser? N'hésitez pas à prendre contact avec nous: Tél. Pro Natura **061 317 91 91** ou [mailbox@pronatura.ch](mailto:mailbox@pronatura.ch)